



## AGENTS EN SOUFFRANCE A LA PRÉFECTURE DE POLICE

Nous sommes régulièrement alertés sur les conditions de travail de certains d'entre vous.

Pour compenser la pénurie d'effectifs, récurrente dans certains services, on vous en demande toujours plus.

A cela s'ajoute l'excès de zèle de certains chefs de bureaux ou autres encadrants, qui ne veulent pas démeriter aux yeux de leurs supérieurs et en demandent toujours plus, instaurant un climat anxiogène.

**Les agents de la préfecture de police sont courageux et responsables !  
Ils n'ont pas à être maltraités !**

Si votre hiérarchie vous en demande toujours plus et vous met la pression, n'ayez pas peur d'en parler.

### La CFDT sera à vos côtés

Nous en profitons pour rappeler qu'aucun agent ne doit subir de pressions du fait de son appartenance ou pas à un syndicat.

La CFDT rappelle quelques points de la bonne pratique de la syndicalisation :

- La pluralité des syndicats doit être la règle
- Se syndiquer est une démarche personnelle,
- Tout agent est libre de dire s'il est syndiqué ou pas.

Être syndiqué permet d'être accompagné, informé, soutenu et défendu.

## Syndiquez-vous

**Syndicat CFDT Préfecture de Police de Paris  
11 rue des Ursins, 75004 PARIS – Tél : 01.53.73.35.96 – [cfdtpp@orange.fr](mailto:cfdtpp@orange.fr)**